

Procès-verbal n°1

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2019/2020

Approuvé par le Comité Directeur du 19/09/2020

Réunion mardi 10 septembre 2019 à Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur	DE FABRY Alain	Président
	Madame	CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	FOCARD François	Vice-Président
		GONCALVES-MARTINS Sébastien	Trésorier
		MOLINARIO Yves	Vice-Président
<u>Absents</u>	Messieurs	BASSET Jean-Pierre	Trésorier adjoint
<u>excusés</u> :		JUAN Stéphane	Vice-Président
		KHEMIRI-LEVY Karim	Secrétaire adjoint
		MICHEL Claude	Invité du Président

Ouverture de séance à 15H

1 – EURO

1.1 Billetterie

- Le Président a travaillé sur une proposition tarifaire préférentielle à destination des « Dirigeants » du VB afin de les faire profiter des achats effectués à tarif privilégié d'avant l'été. Un pack offert pour 1 pack acheté. Les interlocuteurs pour ces ventes étant exclusivement A. DE FABRY, S. DELAMARE ou J. BOCCARD. A. DE FABRY centralisera le tableur dédié. Les places en jeu sont en catégories 1 ou 2. La facturation sera faite au club référencé. Le mail d'annonce partira de la Ligue avec un mot d'introduction du Président, vers les Comités & les clubs, les commissions, les partenaires...

Les dirigeants qui commanderont 2 packs recevront des dotations (ti-shirt et ballons), dont une partie pourra être retirée sur l'AG.

- Voir à spécifier la deadline pour les packs clubs et dirigeants (extension de la deadline du 8/09).

- La Fédération demande un référent protocole pour gérer les 4 invitations protocolaires par soirée. Ce sera F. FOCARD. Il y aura finalement à ce poste une place dédiée en tribune. Etablir la liste des invitations protocolaires.

- Il faudra assurer la présence d'un référent Bureau sur les 3 soirées, tant en tribune protocolaire qu'en tribune présidentielle.

- Les salariés de la Ligue recevront s'ils le souhaitent une place cat. 2.

- Fournir au 93 le lot de places demandées. La facturation sera faite directement au Comité.

- On verra pour des invitations, uniquement s'il restait des places sur le lot acheté.

- Un souci de commandes de places en juin qui n'avaient pu être honorées. Elles seront prises sur le quota régional des cat.1 & 2 qui correspondent.

1.2 Animation Parvis de l'Hôtel de Ville

Il est choisi d'annuler l'animation prévue sur le parvis de l'HDV qui devait débiter le mercredi 25/09 et durer jusqu'au dernier jour de l'Euro. Même avec les kits d'animation fournis, le prêt des barnums et barrières de sécurité par la ville, restaient trop de charges à assumer pour le budget Ligue (sécurité, protection civile, restauration, sanisettes...), y compris la charge de recruter l'équipe bénévole d'animation en plus de la mobilisation de tout son personnel de celui requis sur l'AccorArena. De plus la subvention de 10K€ attendue du Comité d'Organisation n'a pas été attribuée et aucun pack Entreprise n'a été vendu pour compenser les dépenses. L'addition aurait atteint presque 30K€.

Pour rappel c'est la Ligue IDF qui s'est chargée du recrutement et de l'animation des 200 bénévoles qui vont travailler sur l'événement de Paris.

2 - FINANCES

La présentation des comptes de résultat a été affinée pour faire ressortir le poste Développement à partir des 3 derniers exercices, et comment le budget alloué sur l'Olympiade a été dépensé. Evaluation de la charge représentée par la masse salariale sur ce poste.

Budget 2019 retravaillé. Des économies drastiques à faire dès cette fin d'exercice 2019 et sur l'exercice suivant pour redresser la courbe du déficit.

Un bilan à faire sur les thématiques 2016/2020 et de nouveaux choix politiques à prévoir sur la prochaine olympiade.

Un rendez-vous à prévoir avec le Commissaire aux comptes.

Au niveau de la tarification, une augmentation souhaitable, mais difficile à ce stade de la saison alors que les clubs ont entamé leur activité et annoncé leurs propres tarifs. L'augmentation du coût de la vie paraît seule envisageable, tout en prévenant que suite à 4 années de maintien des tarifs en l'état, l'instance aura besoin de les réévaluer pour le prochain exercice.

Prévoir de solder et clôturer le compte Société Générale dont les frais de tenue sont devenus trop onéreux.

3 – RESSOURCES HUMAINES

3.1 CDD et stagiaires

Suite aux fins de contrat des 3 CDD, un certain nombre de décisions devront être prises quant à leur renouvellement dont il faudra rapidement faire part aux intéressés, y compris le club avec lequel l'un des postes est mutualisé (Sand System). Le poste Formations ne sera pas renouvelé.

Même chose pour les 3 stagiaires qui ont ou vont terminer leurs missions au sein de la Ligue. Voir à renouveler ces postes et sur quelles missions.

Il s'agira en effet de définir les contours des activités Beach, Communication, Événementiel, Formations pour la nouvelle saison et des moyens mis en place.

3.2 Aménagements divers des postes salariés

Divers points actés : modification de fiche de poste, travail extérieur, revalorisation de salaire. Convention à signer avec Conflans pour le poste mutualisé.

4 – SECTEUR TECHNIQUE

Le calendrier et tous les sujets de rentrée de l'ETR ont été travaillés en réunion avec les Techniciens le 4 septembre dernier.

Reste à positionner la formation Initiateur sur le CREPS. Voir aussi à ce que se forment nos CTD sur une formation de Formateurs qui leur permettrait de dispenser des formations Initiateur. Voir qui peut la dispenser. Le référent « Bassins de Pratique » sera le Vice-président, F. FOCARD.

5 - DIVERS

- La Région a demandé que lui soient listés 15 « petits » clubs agissant significativement sur les jeunes, si possible avec un plus handisport ou sport santé. Dotation de 400€.

- Convention avec la DRJS pour les Pôles à signer par le Président ; soutien à 35K€ au lieu de 40 la saison précédente.

- Un dossier de triple surclassement régional à régler.

- Interrogation sur la mise en place de la feuille de match électronique en Pré National et Régional.

- Pas de nouvelles sur la suite donnée par l'Agence du sport quant au CNDS 2019 (clubs et comités).

- Des carnets de Jeux sur l'Euro, Hugo et Lily, seront distribués par l'équipe Organisation (Justine + stagiaires) sur 2 animations : une sur Torcy et une sur La Madeleine avec Decathlon.

- Le siège a connu un dégât des eaux le 9 août. Présence requise d'au moins un élu lors du passage de l'expert.

- La fibre optique aurait dû être installée selon le prévisionnel d'Orange.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.

A.DE FABRY
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale